



Risques liées à communication cgrise + non gage

Par **levendeur**, le **27/01/2010** à **17:30**

Bonjour,

j'ai passé une annonce pour vendre mon vehicule sur internet.

je suis contacté par un acheteur potentiel dont le tel est un fax, qui n em'a contacté que par e-mails.

il dit être intéressé par le vehicule, être en angleterre, son e-mail est un hotmail et souhaite que je lui communique une copie de ma carte grise et du non gage.

quels sont les risques à communiquer ces éléments ?

merci d'avance

ps: je viens de lui demander quels ont les éléments qui l'interessent? pour quelle raion? ainsi que son tél? on verra bien s'il répond. j'aurai tendance à fuir la réponse quitte à rater la vente.
cordialement

Par **Tisuisse**, le **27/01/2010** à **23:29**

Bonjour,

J'aurai tendance à conseiller de ne rien communiquer par correspondance, y compris par mail ou par fax. Vous ne connaissez pas votre interlocuteur et vous ne savez pas ce qu'il va faire de la copie de votre carte grise (fabrication de faux papiers, etc. mais avec vos nom et adresse). Donc, la plus grande prudence s'impose quitte à rater la vente.